



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 32

Votants : 42

N° CC2024-08-01

OBJET :

**TRANSFERTS DE
CHARGES ENTRE LA
COMMUNAUTE DE
COMMUNES ET SES
BUDGETS ANNEXES
2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 octobre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 23 octobre 2024 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Michel BANCAREL ; ; Jean-Claude BELLARD, Cédric BOILOT ; Christine BONNET ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Serge COMPTE ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Anthony PALERMO ; Bernard PENY ; René POUILLE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS ;

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; François BRUNET ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; Jacqueline DUBOISSET ayant donné procuration à Anthony PALERMO ; Jérôme GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY ; Marc GIDEL ayant donné procuration à Odile SOULIER ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Sabine MICHEL ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Christian JEROME ; Margaux PIQUELLE ayant donné procuration à Jean-Marc SAUTERAU ; Christophe SARRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Bernard GRAND ;

Excusés remplacés par le suppléant : David SABY remplacé par Claude CHAMBON ;

Excusés : Denis ASTRUC ; Marc BEAUMONT ; Aurélie DEFRETIERE ; Claude DUBOSCLARD ; Annelise DURON ; Bernard DUVERGER ; Christian JOUHET ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Marie-Christine LOURDIN ; Valérie ROCHE ; Marie TARDIVAT ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ ;

AR Prefecture

063-200072080-20241029-CC20240801-DE
Reçu le 13/11/2024

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable au budget principal et aux budgets annexes de la communauté de communes,

Vu la délibération du conseil communautaire n°CC2024-03-04 du 9 avril 2024 relatif au vote du budget principal,

Vu la délibération du conseil communautaire n°CC-2024-03-06 du 9 avril 2024 relatif au vote du budget annexe « Location de locaux professionnels de la CCPSE »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°CC-2024-03-07 du 9 avril 2024 relatif au vote du budget annexe « Zones d'activités de la CCPSE »,

Considérant que le budget principal de la communauté de communes a pris en charge des dépenses de ses budgets annexes à hauteur de **87 467 €**,

Propose au Conseil d'Communautaire :

- **De fixer le montant du remboursement du budget annexe « Location de locaux professionnels de la CCPSE » au profit du budget principal à hauteur de 64 698 € correspondant à :**
 - le poste de chargé de développement économique (12810€) et manager de commerce (9959 €) à hauteur de 25%,
 - l'agent technique en CUI à 100 % (10369€)
 - l'agent d'accueil animation à hauteur de 100% (31 560 €)
soit un total de 64 698 €.

- **De fixer le montant du remboursement du budget annexe « Zone d'activité de la CCPSE » au profit du budget principal à hauteur de 22 769 € correspondant à :**
 - le poste du chargé de développement économique (12810 €) et manager de commerce (9959 €) à hauteur de 25%
soit un total de 22 769 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve les propositions de remboursement sus-décrits,
- charge M. le Président de l'exécution et de la publication de cette délibération.

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint-Eloy-les-Mines, le 29 octobre 2024.

Le Président

Laurent DUMAS

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes